

Un programme de mentorat pour les entrepreneurs

(Photo: Thinkstock)

Publié le 14 Janvier 2011

[Antoine Dion Ortega](#)



Montréal-Nord est en voie de se doter de sa toute première cellule de mentorat pour les entrepreneurs locaux, une initiative de la Fondation de l'entrepreneurship, du Centre local de développement (CLD) et de la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord (CCIMN).

C'est Marcel Vachon, un entrepreneur local, qui est l'instigateur du projet, ayant le premier approché le CLD à ce propos.

Lui et Jean Touchette, le nouveau directeur du CLD, ont ensuite recruté les premiers mentors de la cellule, soit les entrepreneurs Claude Poirier, Guy Bouchard, Alain Dion et Robert Bilodeau – qui y demeurera, soit dit en passant, pour un temps seulement.

Quand aux « mentorés », ils sont trois, à ce jour, à avoir soumis leur demande à la Fondation, puis à

avoir passé le test auprès du CLD. Ils rencontreront les mentors dès la semaine prochaine, afin d'établir les jumelages.

Le « savoir-être », une clé de l'entrepreneuriat?

Le service de mentorat pour entrepreneurs a été mis sur pied en 2000 par la Fondation. Le « Réseau M », comme on l'appelle, réunit aujourd'hui quelque 1200 mentors pour 1700 mentorés, partout dans la province.

Ceux-ci peuvent être jumelés à un, deux ou trois mentoré(s) – formant à chaque fois une « dyade » –, qu'ils s'engagent à accompagner bénévolement dans le développement de leurs affaires.

Il importe de noter que les mentorés ne sont nullement des entrepreneurs qui se partent en affaires. On recherche plutôt des dirigeants d'entreprises déjà en place depuis moins de cinq ans, mais qui ont un minimum de 3 mois d'existence.

Il ne s'agit d'ailleurs ni d'un *coaching*, ni d'une consultation. Le mentor ne s'implique pas dans les affaires du mentoré. Il l'aide plutôt à se sentir à l'aise dans son nouveau rôle de chef d'entreprise, en travaillant son « savoir-être » plutôt que son savoir-faire. On parle d'ailleurs « d'aiguiser les reflexes d'entrepreneurs » chez le mentoré.

Pour ce qui est de l'investissement, c'est un service entièrement gratuit, de part et d'autre. Il n'y a aucune contrainte au niveau du temps à y consacrer, ni des modes de communication à privilégier : chaque dyade décide de ses propres méthodes de fonctionnement.

À quoi tout cela mène-t-il? Selon les chiffres de la Fondation de l'entrepreneurship, 73 % des entrepreneurs mentorés passent le cap des 5 ans d'existence, contre 34 % pour les non accompagnés.

Le lancement de la cellule de Montréal-Nord aura lieu le 23 février prochain, à l'occasion d'un dîner-causerie au CLD. Pour plus d'information, on communique avec Marilène Barale, conseillère en développement de l'entrepreneuriat au CLD, en composant le 514 353-7171, poste 301, ou à mbarale@cldmn.qc.ca. On gagnera également à visiter le site <http://www.entrepreneurship.qc.ca/mentorat-pour-entrepreneurs>.